

>> Les quatre derniers numéros de "La presse lue par le SERCE", sont en ligne www.serce.fr, rubrique "Publications / La presse lue par le SERCE"

ZOOM

> Le Parlement européen plus ambitieux en matière d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique

Le 13 novembre dernier, à une très large majorité, **les députés européens** ont définitivement adopté leurs rapports sur **les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et la gouvernance de l'Union de l'énergie**. Ces trois textes clés du **paquet Énergie propre** avaient déjà fait l'objet d'un accord en trilogue en juin dernier.

Les eurodéputés ont validé l'**objectif contraignant de 32 % d'énergies renouvelables (EnR)** dans la consommation d'énergie totale de l'Union européenne d'ici à 2030. Une révision de l'objectif à la hausse est prévue d'ici à 2023. La nouvelle Directive sur les EnR prévoit également un objectif de 14 % d'énergies vertes dans les transports d'ici à 2030. **L'autoproduction et l'autoconsommation, le stockage et la revente d'excédent seront encouragés**. Le principe d'une rémunération pour l'électricité auto produite injectée sur le réseau électrique a également été approuvé.

Le Parlement européen a voté une autre résolution législative qui vise à **augmenter l'objectif de réduction de la**

consommation d'énergie de l'Union européenne à l'horizon 2030. Un objectif indicatif de **32,5 % de gains d'efficacité énergétique** a été adopté. Il devrait également être révisé à la hausse d'ici à 2023. Les États membres devront réaliser 0,8 % d'économie d'énergie réelle par an entre 2021 et 2030.

Chaque État membre devra présenter un **plan décennal** détaillant sa contribution pour atteindre ces objectifs et les mesures prises au niveau national, en matière d'énergie et de climat. Le premier plan couvrira la période de 2021 à 2030.

C'est désormais au tour du **Conseil européen** de valider officiellement ces trois textes, avant qu'ils ne soient publiés au Journal officiel de l'Union européenne. Ils entreront en vigueur 20 jours après leur publication. Les États membres auront alors 18 mois pour transposer les deux directives dans la législation nationale.

> www.actu-environnement.com - 15/11/18
www.batiweb.com - AEF - 13/11/18

> ÉCONOMIE

D'après une **étude du Cabinet Knight Frank**, les **investissements dans l'immobilier commercial hexagonal ont progressé de 3 %** au cours des 9 premiers mois de l'année, pour s'élever à 15,4 Mds€. Après une année 2017 "exceptionnelle" ayant totalisé 28 Mds€ d'investissements, "l'année 2018 devrait dépasser les 25 Mds€" estime **David Bourla, Directeur des études chez Knight Frank France**. D'après les calculs de **BNP Paris Real Estate**, **la région Ile-de-France concentre 75 % des montants investis**. Investir dans les bureaux dans les grandes métropoles est peu risqué, souligne un expert du secteur. Le développement de l'e-commerce perturbe en revanche fortement l'**immobilier commercial**. Au manque de visibilité sur l'impact du numérique s'ajoute une croissance économique en berne. Si les plus grands centres commerciaux comme les Quatre-Temps à la Défense, les Halles ou Lyon Part-Dieu continuent à intéresser les enseignes internationales, ceux de seconde catégorie ont du mal à attirer les investisseurs. Ceux-ci préfèrent investir dans les **parcs d'activité commerciale à ciel ouvert** localisés en périphérie des villes où les coûts d'occupation sont moins élevés. Les grandes foncières telles que **Unibail-Rodamco ou Klépierre** se recentrent sur les centres commerciaux les plus importants, quitte à abandonner les autres. L'autre effet induit du développement de l'e-commerce se matérialise par l'essor des **plateformes logistiques**. Au cours des 9 premiers mois de l'année, **1,5 Md€ a été investi (+ 37 % en un an) dans l'immobilier logistique**. Enfin, dans les grandes villes, **les commerces en pied d'immeuble** restent très convoités.

> Le Figaro - 14/11/16

L'article 36 de la **Loi pour un État au service d'une société de confiance (Esoc)** élargit les compétences du **Médiateur des entreprises**. Il pourra désormais **assister les chefs d'entreprises dans tous les différends administratifs** qu'ils sont susceptibles de rencontrer : refus de permis de construire pour agrandir une usine, difficulté à obtenir un Certificat d'Économie d'Énergie (CEE), mise en application du RGPD, recouvrement de cotisations sociales auprès des Urssaf, etc. Sans moyens supplémentaires, ce nouveau périmètre de compétence sera toutefois expérimenté pour une durée de 3 ans dans quatre régions : **Centre Val-de-Loire, Grand Est, Normandie, Provence Côte d'Azur** et dans trois secteurs d'activité : **construction, industrie manufacturière, information et communication**.

> [Les Echos - 5/11/18](#)

> SOCIAL

Le think tank The Shift Project a publié une version intermédiaire du **rapport intitulé "Mobiliser l'enseignement supérieur pour la transition énergétique"** dont la version définitive sera publiée fin novembre. Il regrette que la transition ne soit "le sujet de personne" dans le supérieur. Pourtant **"la problématique énergie-climat est un enjeu transversal et interdisciplinaire"**. Ce constat est le fruit de plus de 100 entretiens avec différentes parties prenantes de l'enseignement supérieur. La version finale du rapport sera enrichie d'entretiens supplémentaires, et de chiffres issus d'un recensement des formations auprès de 36 établissements du supérieur. Alors que "l'ensemble des champs de la connaissance est concerné par la transition énergétique" (sciences naturelles, sciences industrielles et technologiques, sciences humaines,...), le think tank déplore que **les enjeux énergétiques et climatiques restent "l'apanage des formations spécialisées"**. Le contenu des cours apparaît également "très hétérogène". Le sujet de la transition énergétique peut être perçu comme "trop politique" (notamment dans les formations d'ingénieurs), ou "trop technique" pour être abordé par certaines disciplines. Enfin il regrette le **cloisonnement par disciplines** de ces formations qui constitue un véritable "frein au changement". Si la prise en compte des enjeux d'énergie-climat était un critère pris en compte dans les classements des établissements, cela pourrait "fortement encourager les établissements à développer des enseignements et des formations" dans ce domaine. **Les entreprises** sensibilisées au sujet ont également un rôle à jouer en exprimant leur intérêt et leurs besoins en compétences pour répondre à ces enjeux.

► Télécharger le [rapport](https://theshiftproject.org) (source : <https://theshiftproject.org>)

> [www.aef - 7/11/18](#)

> ENERGIE - TÉLÉCOMMUNICATION - ENVIRONNEMENT

EN FRANCE

Un sondage réalisé par l'Ifop pour le compte du **groupe Effy, société de conseil en efficacité énergétique**, révèle que **46 % des élus locaux n'ont pas de « vision précise » de la consommation énergétique de leur territoire**. Ce chiffre est encore plus élevé dans le sud de la France (60 % dans le Sud-Ouest et 59 % dans le Sud-Est). Près de la moitié des sondés (49 %) cite la **rénovation énergétique** comme première priorité d'action pour leur ville, suivie par l'aménagement des espaces (34 %) et la **mobilité durable** (15 %). Là encore, cette tendance connaît d'importantes disparités régionales : les élus de la région parisienne ne sont que 10 % à considérer la rénovation du parc comme une priorité contre 68 % dans le Nord-Est. Pour 86 % des personnes interrogées, le manque de moyens financiers représente le principal frein à la réalisation des travaux. Parmi les autres obstacles cités, la réglementation arrive loin derrière avec 31 %. Plus de la moitié des élus interrogés (54 %) estime que la transition énergétique doit faire l'objet d'une politique "volontariste sur le long terme".

> [Contexte -Energie - 15/11/18 - Enerpresse - 16/11/18](#)

Le RTE a publié son **bilan prévisionnel de l'équilibre offre-demande d'électricité** en France jusqu'en 2023. Face aux incertitudes liées à l'arrêt ou au raccordement des moyens de production et à la disponibilité du parc nucléaire, le RTE recommande de **veiller à stabiliser le parc production jusqu'en 2020**. Pour y parvenir il préconise de relancer les efforts en matière d'efficacité énergétique, et d'augmenter la mise en service des énergies renouvelables. A ce sujet, il note que "le développement des énergies renouvelables n'est pas uniquement une question de verdissement du mix" mais "un impératif en matière de sécurité d'approvisionnement". En attendant, il conseille une fermeture très progressive des centrales thermiques au charbon.

► Télécharger le [Bilan prévisionnel 2018](http://www.rte-france.com) du RTE (source : www.rte-france.com)

> [Enerpresse - Les Echos - 16/11/18](#)

A l'occasion des **Assises du Logement, Julien Denormandie, ministre du Logement a signé le plan BIM 2022**. Ce dernier a pour vocation de **généraliser la maquette numérique**. Une enveloppe budgétaire de 10 M€ sera consacrée à l'accompagnement des professionnels et à la mise à disposition de nouveaux outils.

> [www.batiactu.com - 15/11/18](http://www.batiactu.com)

AFNOR Certification et la Fédération Française de Domotique (FFD) annoncent la création d'ici la fin de l'année d'une **certification "Prestataire Smart Building de confiance"**, spécifiques aux **bâtiments tertiaires**. Une quarantaine de dossiers est d'ores et déjà en cours d'évaluation par les auditeurs d'Afnor Certification.

> [e-SBA - novembre 2018](#)

Dans une **délibération** parue le 13 novembre dernier, **la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) recommande de "suspendre" l'appel d'offres "autoconsommation"**. Fin septembre, **le ministre de la Transition Écologique et Solidaire, François de Rugy** avait annoncé, en opposition avec l'avis défavorable de la CRE, le résultat de la 3^{ème} période de cet appel d'offres annuel. **48 projets totalisant 20 MW** sur les 50 MW ciblés avaient été retenus. Le régulateur estime que la coexistence de cet appel d'offre avec celui visant les installations sur les bâtiments en injection totale "ne permet pas de garantir un niveau de concurrence satisfaisant".

> [Enerpresse - 15/11/18](#)

L'association Enerplan a déposé un recours devant le Conseil d'État contre une **décision de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) sur l'autoconsommation collective**. Il concerne le **Tarif d'Utilisation des Réseaux Public d'Électricité (Turpe)** imposé aux projets d'autoconsommation collective et qualifié de "punitif" par l'association. Dans le cadre de l'autoconsommation collective, les consommateurs utilisent le réseau public qui relie les différents consommateurs concernés et le site de production. Par délibération du 7 juin dernier, la CRE a défini un dispositif tarifaire spécifique, contesté par les professionnels de la filière, dont le SERCE. Cette mesure conduit en effet les participants à une opération d'autoconsommation collective à devoir payer un tarif supérieur aux consommateurs classiques. Enerplan dénonce "un frein qui vise à entraver le développement de projets d'autoconsommation collective, sans que le régulateur n'ait communiqué des études, données et autres analyses qui motiveraient sa décision". D'après **l'avocat Arnaud Gossement**, la délibération de la CRE constitue "une violation du principe de légalité entre les utilisateurs du réseau".

> [AFP - 15/11/18](#)

Enedis, le gestionnaire du réseau électrique propose **un nouvel outil, "Le Mix par Enedis"**, qui permet d'accéder aux **données de production par modalité d'injection et par tranche de puissance**. Cela répond « ainsi aux attentes des fédérations de producteurs et des collectivités. Grâce aux représentations graphiques, dynamiques et interactives, les acteurs territoriaux pourront suivre le développement local de l'autoconsommation », explique Enedis. Cette interface permet d'accéder aux données selon différents critères : **par filière, département, segment de puissance, avec injection ou sans injection sur le réseau**. D'après Enedis, plus de 33 000 installations photovoltaïques étaient raccordées à fin septembre 2018 sur le réseau électrique, pour une puissance totale de 146 MW. 90 % des demandes de raccordement d'installations de production de petite puissance (≤ 36 kVA) au réseau de distribution se font désormais dans le cadre de l'**auto-consommation**.

> [Enerpresse - 9/11/18 - Le Journal du photovoltaïque - 15/11/18](#)

L'Ademe a lancé le 15 octobre dernier l' **Appel à Projets "Réseaux Énergétiques Optimisés" (REO)**, relatif aux solutions d'optimisation des réseaux énergétiques (électrique, chaleur, froid, gaz). Il s'agit de promouvoir le développement de **solutions innovantes de gestion et de régulation de ces réseaux**, de leurs composants, des données qui en sont issues, ainsi que d'éventuelles interactions et interfaces entre eux ou avec les sources de production en amont et les usages en aval par tous types de consommateurs. Il cible notamment **l'intégration des réseaux d'information et de communication aux réseaux énergétiques** ainsi que le développement de **solutions de stockage** comme levier d'intégration et de valorisation de la production renouvelable. Les solutions proposées peuvent être de toutes natures (technologiques, économiques, organisationnelles ou juridiques). La date de clôture de remise des dossiers est fixée au 15 janvier 2019.

► Pour en savoir plus, [télécharger le dossier](#) (source : <https://appelsaprojets.ademe.fr>)

> [www.ademe.fr - 14/11/18](#)

Un décret paru le 11 novembre dernier autorise **l'Ademe** à créer la **société Ademe Investissement SAS**. La souscription initiale de l'Ademe à cette nouvelle société s'élève à 50 M€. Elle a pour vocation la gestion des interventions en fonds propres de l'action **"Démonstrateurs et territoires d'innovation de grande ambition"** du **Programme Investissements d'Avenir (PIA)**. Cette filiale de l'État accompagnera les "premières mises en oeuvre commerciales des développements issus de projets de recherche et d'innovation" pour la transition écologique et énergétique.

> [AEF - 12/11/18](#)

Les sept arrêtés permettant la mise en oeuvre, au plus tard le 1^{er} octobre 2018, de **l'obligation de Repérage de l'Amiante avant Travaux (RAT)**, prévue par la loi Travail dite El Khomri, ne sont toujours pas parus. **Le ministère du Travail** indique que **l'entrée en vigueur est repoussée au 1^{er} mars 2019**. Elle se fera progressivement, en prenant en compte les délais nécessaires à "la formation des opérateurs de repérage à la méthode normalisée dans leur domaine". Dans cette attente, le ministère précise que le RAT de l'amiante "demeure exigé sur la base de l'article R.4412-97 (Code du travail) dans sa version issue du décret du 4 mai 2012 et des principes généraux de prévention".

> [www.caissedesdepotsdesterritoires.fr - 12/11/18 - www.batiactu.com - 5/11/18](#)

EN RÉGIONS

Bretagne. La Région souhaite raccorder 100 % des Bretons à la fibre d'ici à 2030. Toutefois, les entreprises du secteur, dont celles du SERCE, ont du mal à trouver de la main d'oeuvre. D'ici à 2021, il faudrait pouvoir recruter 1 250 monteuses et techniciens pour tenir le rythme exigé par ce déploiement d'envergure. Mais les offres d'emplois ne trouvent pas preneurs. C'est pourquoi la Région a élaboré **une offre complète de formations (CAP, contrat de professionnalisation, reconversion) dans le domaine de la fibre optique** pour répondre aux besoins des entreprises. Le syndicat mixte qui porte le déploiement, **Mégalis** désignera au printemps, le ou les entreprises chargées des opérations. Pour tenir les délais, les acteurs du secteur sont invités dès maintenant "à se mobiliser pour former et attirer les travailleurs". Pourtant les métiers de la fibre ont de l'avenir. Un message que la **délégation régionale du SERCE** tentera de faire passer dans le cadre d'une **campagne de communication** en décembre prochain.

> [www.letelegramme.fr - 14/11/18](#)

Ile de France- L'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) a lancé un **Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)** en lien avec **l'État, l'Ademe et l'agence régionale de santé d'Ile-de-France** ayant pour thème le **développement durable des hôpitaux**. Parmi les sujets identifiés, le bâti est évidemment concerné, de sa conception à sa démolition, notamment à travers des solutions privilégiant la **performance énergétique, la construction bas carbone et/ou la gestion technique centralisée du bâtiment. La mobilité et la gestion des énergies et des fluides** (stockage et récupération d'énergie, mesure des consommations...) sont également identifiées comme des axes de progression. Les projets candidats doivent s'inscrire dans l'une des trois catégories suivantes : "projets à dupliquer", "projets à expérimenter" ou "projets à développer". Cet AMI est ouvert jusqu'au 31 janvier 2019. Six lauréats seront sélectionnés. Ils bénéficieront d'un soutien financier pouvant atteindre jusqu'à 30 000 €.

> www.environnement-magazine.fr - 12/11/18

EN EUROPE

La Commission du Budget du Parlement européen souhaite qu'au moins un quart du budget des dépenses de l'Union européenne soit consacré aux **objectifs climatiques** de l'Europe durant la période 2021-2027. Dans cette résolution il est également demandé la création d'un **nouveau Fonds consacré à une "transition énergétique juste"**, doté d'une allocation spécifique de 4,8 Mds€. Cette enveloppe permettrait de "s'attaquer aux impacts sociétaux, socio-économiques et environnementaux" de la transition énergétique et de la fin de la "dépendance au charbon et au carbone". Les députés proposent également d'**alimenter le budget de l'UE par de nouvelles ressources**, telles que des recettes issues du système d'échange de quotas d'émission. Ils envisagent également une **hausse du budget du futur programme de recherche Horizon Europe** à 120 Mds€, un montant bien supérieur aux 83,5 Mds€ proposés par la Commission européenne.

> [Enerpresse](http://enerpresse.fr) - 7/11/18

Espagne. Le gouvernement espagnol a présenté un projet de loi dans lequel il propose de **porter à 35 % la part des énergies renouvelables en 2030**, soit 70 % d'électricité d'origine renouvelable. Il entend également **améliorer l'efficacité énergétique de 35 % en 2030**. Il vise une **réduction de 90 % d'émissions de gaz à effet de serre en 2050** (par rapport à 1990) et un système électrique entièrement renouvelable.

> [Contexte Energie](http://contexteenergie.com) - 15/11/18

DANS LE MONDE

Des scientifiques de l'Université de technologie de Chalmers (Suède) ont mis au point **un liquide capable de stocker l'énergie du soleil puis de la relâcher sous forme de chaleur**. Baptisé **"Carburant thermique solaire"** ce liquide serait composé de carbone, d'hydrogène et d'azote. L'exposition au soleil entraîne une réaction pour former un isomère capable de capturer et stocker l'énergie qui "fonctionne comme une batterie rechargeable". "A la place de l'électricité, on utilise la lumière du soleil et de la chaleur en ressort, sur demande" explique **Jeffrey Grossmann, ingénieur au Massachusetts Institute of Technology (MIT)** qui utilise régulièrement ce type de matériau. Lorsque l'on a besoin d'énergie, l'exposition à un catalyseur inverse le processus et l'isomère reprend sa forme initiale. Il restitue alors l'énergie stockée sous forme de chaleur. Cette découverte est riche en perspectives dans le domaine du **stockage des énergies renouvelables**. D'après l'un des découvreurs, **"l'énergie peut-être contenue dans cet isomère pendant 18 ans"**. Ces résultats permettent d'envisager d'emmagasiner l'énergie en été pour la restituer l'hiver. Les scientifiques explorent des applications dans le domaine du chauffage domestique. D'après les chercheurs, cette technologie pourrait être commercialisée d'ici 10 ans.

> www.maxisciences.com - 6/11/18

> BTP

Dans sa **note de conjoncture du mois de septembre, la FNTP** relève un **taux de croissance de l'activité de près de 14 % sur un an**, et de **16 % pour le 3^{ème} trimestre**. Sur l'ensemble de l'année, le montant des facturations est également bien orienté à + 12,2 %. Un tiers des chefs d'entreprises anticipe une augmentation de l'activité au 4^{ème} trimestre, la majorité (57 %) tablant plutôt sur une stabilisation. Autre signal positif : au mois de septembre, **les prises de commandes ont bondi de 26 %** par rapport au mois de septembre 2017. Au 3^{ème} trimestre 2018, la hausse atteint 8,7 %. Outre l'attribution de projets liés au Grand Paris, les collectivités sont engagées dans un mouvement pré-électoral qui se traduit par une accélération des travaux. Par ailleurs l'activité dans le secteur privé reste également soutenue. Cette dynamique se traduit par une augmentation de 4% du volume d'heures travaillées, en septembre comme au 3^{ème} trimestre. **Les besoins en recrutements sont importants**. Près de la moitié des chefs d'entreprise a dû limiter son activité en octobre, faute de personnel. Autre bémol : **la hausse des coûts de production**, en particulier liée à la hausse des prix de l'énergie, pèse fortement sur le secteur.

> www.lemoniteur.fr - 7/11/18

> Nominations

Bernard Doroszczuk, Ingénieur de l'École des Mines de Douai, succède à Pierre-Franck Chevet à la présidence de **l'Autorité de Sécurité Nucléaire (ASN)**

> [AEF](http://aef.fr) - 14/11/18 - [Enerpresse](http://enerpresse.fr) - 15/11/18

Franck Raffali, a été élu pour un mandat de trois ans, **Président du Groupement des Métiers du Photovoltaïque de la Fédération Française du Bâtiment (GMPV-FFB)**

> www.batiactu.com - 6/11/18